

**Journée Pacte Climat 2023 :
une année charnière pour l'accélération des mesures communales
face aux défis du changement climatique et de la transition énergétique**

Ce vendredi 31 mars 2023 a eu lieu la 11^e édition de la Journée Pacte Climat sur le site du Domaine Thermal de Mondorf-les-Bains. Cette conférence a été l'occasion de récompenser les 54 communes récemment certifiées et de permettre aux acteurs du secteur de s'informer et d'échanger sur les priorités et l'offre d'accompagnement du programme Pacte Climat.

Année d'élections communales, force est de mettre l'accent sur le rôle et l'implication des communes dans le cadre du programme Pacte Climat et de la mise en place des conditions cadres, respectivement l'accélération de leurs mesures, en faveur de la protection du climat et de la transition énergétique.

La crise énergétique, que nous traversons, ainsi que les objectifs nationaux du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat, exigent des mesures conséquentes à tous les niveaux de la société et les communes sont des acteurs clés à cet égard, non seulement en raison du potentiel qu'elles peuvent mobiliser notamment au niveau de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la mobilité électrique ou encore de l'économie circulaire.

Du fait que les communes sont l'autorité publique la plus proche des citoyens, une implication conséquente de ces derniers, ainsi que des associations et entreprises locales et régionales, est entretemps devenue un prérequis essentiel.

Le Pacte Climat, grâce à ses instruments clés du catalogue de mesures, son offre d'accompagnement des conseillers climat et les subventions financières liées à la performance des communes, représente un cadre établi et reconnu permettant de structurer et de faciliter des mesures locales et régionales, et de mettre en réseau les différents acteurs engagés dans ce contexte.

Remise de 54 certifications

En présence de la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, et du ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, cette onzième édition de la Journée Pacte Climat qui a réuni plus de 200 participants était l'occasion de récompenser plus de la moitié des communes luxembourgeoises pour leurs efforts réalisés au niveau local.

Dans ce cadre, 28 communes ont reçu une certification de niveau 50 % (des points réalisables) et 16 communes de niveau 65 %. Cette année, dix communes ont également reçu une certification internationale de niveau « Gold » (plus de 75 % des points obtenus lors de leur audit).

La ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, a dit : « Je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les communes pour leur engagement en

faveur du Pacte Climat. Vos efforts pour promouvoir une transition énergétique durable sont vraiment louables. J'adresse également mes remerciements les plus sincères à Klima-Agence pour son excellent leadership et son soutien technique dans la gestion du projet. Vos contributions ont fait de cette initiative un grand succès. Continuons à travailler ensemble pour un avenir plus durable pour tous ».

Une certification, suite à un audit, permet non seulement de rendre transparent et de valoriser la performance communale en ce qui concerne les 64 mesures du catalogue et de pouvoir bénéficier de subsides supplémentaires, mais aussi d'identifier des potentiels d'amélioration spécifiques à la commune.

Évaluation générale du progrès des communes dans le cadre du Pacte Climat 2.0

L'engagement des communes, les avancées en matière d'identification de priorités, les résultats sur le terrain montrent que le premier bilan de la deuxième mouture du Pacte Climat (lancé en 2021) est positif dans son ensemble.

Une analyse générale des audits des communes certifiées depuis 2021, effectuée par Klima-Agence, permet de constater que les communes ont, en moyenne, le plus progressé en ce qui concerne les infrastructures communales ainsi que leurs activités de communication. Les mesures en relation avec la mobilité, l'organisation interne de la commune et la gestion des ressources occupent la deuxième place. C'est au sujet des mesures en lien avec la planification et l'aménagement communal, mais aussi par rapport à une implication encore plus conséquente des citoyens, entreprises et autres multiplicateurs locaux et régionaux, que le plus grand potentiel d'évolution peut être constaté.

Le ministre de l'Énergie Claude Turmes explique « A travers des mesures très concrètes, comme le déploiement de l'infrastructure de charge pour véhicules électriques ou encore l'accélération du développement des énergies renouvelables sur le terrain communal, les communes sont un acteur clé dans la lutte contre le changement climatique. Ce sont elles qui connaissent le mieux les spécificités de leur population et de leur territoire, notamment le potentiel pour y installer des projets solaires ou éoliens, et qui participent ainsi, jour après jour, à la protection de notre climat. »

Le principe de base du Pacte Climat en tant qu'outil de gestion de qualité étant d'adapter constamment les instruments d'accompagnement en fonction du progrès et des défis actuels, la journée Pacte Climat représente un rendez-vous annuel clé afin de rendre accessible aux communes et acteurs du secteur les éléments nécessaires pour mobiliser de manière accélérée les potentiels en matière de politique climatique et énergétique locale et régionale.

Retour sur le programme et les échanges professionnels de la Journée Pacte Climat

La matinée de la Journée Pacte Climat 2023 a été consacrée à des échanges pratiques sur les thèmes de la mise en œuvre de projets communaux pour l'implémentation d'infrastructures de charge pour la mobilité électrique, un atelier sur la promotion de la collaboration régionale dans le contexte de l'aménagement du territoire, un workshop avec les organisations partenaires CELL, EBL, IMS a Klima-Bündnis Lëtzebuerg ainsi qu'une séance sur l'introduction d'une nouvelle certification thématique « Communes 2030 ».

Cette nouvelle certification thématique repose sur l'outil « Communes 2030 » développé à l'initiative du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, et qui permet aux communes, dans un premier temps, de dresser un inventaire et un rapport

structuré de leurs initiatives en matière de développement durable au niveau communal. Il encourage les communes à élaborer et à planifier des initiatives fondées sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Au-delà de la remise des certifications, le programme de l'après-midi a permis de revenir sur des sujets spécifiques tels que la gestion des ressources au niveau communal, la qualité de l'air, la mise en place et le fonctionnement des « Klimateam », ainsi que le rôle clé des collaborateurs communaux dans la mise en œuvre pratique des mesures du Pacte Climat.

À propos du Pacte Climat

Le Pacte Climat est un instrument central de l'orientation de la politique communale en matière d'énergie et de changement climatique qui repose en partie sur le « European Energy Award », un système de gestion de la qualité européen pour les communes dans le domaine de la politique énergétique et du changement climatique.

Chaque commune participante bénéficie en contrepartie d'un soutien financier et technique de l'État. Cette obligation mutuelle, valable jusqu'en 2030 et qui tient compte des objectifs nationaux en matière de changement climatique, est définie dans un contrat entre l'État et chaque commune.

Klima-Agence gère le Pacte Climat pour le compte du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

À propos de Klima-Agence

Klima-Agence
Shaping our future together

La mission de Klima-Agence est de soutenir tous les acteurs de la société dans leur engagement pour la protection du climat et la transition énergétique.

Nos activités ciblent la réduction de la consommation énergétique, la promotion des énergies renouvelables, de l'habitat et de la mobilité durables ainsi que la gestion des ressources naturelles et l'implémentation de l'économie circulaire.

Notre équipe pluridisciplinaire met en œuvre son expertise au service des particuliers, des communes, des professionnels et des institutions pour mieux les accompagner, les sensibiliser aux problématiques concernées, leur proposer des approches novatrices et mettre à leur disposition des outils de communication fonctionnels.

Notre structure est soutenue par l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représentée par le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le ministère du Logement, et en collaboration avec la Chambre des Métiers (CDM) et l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils (OAI).



Contact presse

Fenn Faber,
Directeur

presse@klima-agence.lu